RAPPORT ANNUEL 2009

PROJET D'APPUI AU SYSTEME LEGISLATIF EN RDC, VOLET ASSEMBLEE PROVINCIALES

RDC 0708612 ET RDC0708611
NN 0708612 ET NN3004379

La coopération belge au développement .be

Table des matières

1 Fiche projet **3**

2 Situation actuelle en bref **4**

3 Bilan de la planification des activités **5**

3.1 Aperçu des activités *5*

3.2 Analyse de la planification des activités *8*

4 Bilan des finances **9**

4.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier *9*

La situation des prévisions et des réalisations des dépenses pour l'année 2009 se présente comme indiqué dans le tableau ci-dessous : *9*

4.2 Analyse du planning financier *10*

5 Suivi des indicateurs **10**

5.1 Objectif spécifique *10*

5.2 Résultats *10*

6 Appréciation des critères de suivi **11**

6.1 Efficience *11*

6.2 Efficacité *11*

6.3 Durabilité *11*

7 Mesures et recommandations **12**

7.1 Synthèse des critères d'appréciation *12*

7.2 Recommandations *12*

8 Nouveau planning (année 2010) **13**

8.1 Planning des activités de l'année 2010 ..... *13*

8.2 Planning financier de l'année 2010 ..... *14*

9 Conclusions **15**

10 Annexes **16**

10.1 Tracking Gantt view / Activités *16*

10.2 Cadre logique année 2009 ..... *19*

10.3 Aperçu des marchés publics *20*

1 FICHE PROJET

DGD Numéro d'Intervention	3004380
Code navision CTB	RDC 07 086 12
Partenaire locale	Ministère de l'Intérieur, Décentralisation et Sécurité
Durée Convention Spécifique	36 mois
Date estimative démarrage du projet	Janvier 2008
Contribution partenaire	
Contribution belge	1.600.000€
Secteur d'intervention	Gouvernement et société civile - Développement des services légaux et judiciaires – 15130
Objectif global	Consolider la démocratie à travers le processus de la décentralisation par l'appui institutionnel aux Assemblées Provinciales
Objectif spécifique	- Doter les provinces de Maniema, Kasaï occidental, Province orientale, Bas-Congo et Bandundu en moyens matériels et logistiques - Assurer le renforcement des capacités des députés provinciaux ainsi que du personnel administratif, politique et d'appoint.
Résultats	Résultat 1: Cinq Assemblées provinciales munies d'équipement informatique, bureautique et système de transport mis à niveau après analyse, Résultat 2: Députés provinciaux et personnel administratif, politique et d'appoint formés.

2 SITUATION ACTUELLE EN BREF

Le volet « Assemblées provinciales » du projet de la Belgique sur l'appui au système législatif en RDC a été mis en place par la convention spécifique du 20 décembre 2007 entre la Belgique et la RDC.

Le projet n'a pas débuté au mois d'avril 2008 comme prévu suite au ralentissement des relations belgo-congolaises. Le démarrage effectif a eu lieu le 21 octobre 2009 par la tenue de la première réunion de la Structure Mixte de Concertation Locale du projet au Cabinet du Ministre de la Décentralisation et Aménagement du Territoire.

Outre le Représentant Résident de la CTB, la Structure Mixte de Concertation Locale du projet comprend les délégués des 9 Ministères et Institutions suivants : les Ministères de la Coopération Internationale et Régionale, du Plan, de la Décentralisation et Aménagement du Territoire, de l'Intérieur et Sécurité ainsi que les Assemblées provinciales du Bandundu, du Bas-Congo, du Kasaï Occidental, du Maniema et de la Province Orientale.

Les mois de septembre et octobre 2009 ont été consacrés aux travaux préparatoires à la première réunion de la SMCL tenue le 21 octobre 2009 et qui a conduit à réaménager le projet prévu au DTF notamment par :

- La prorogation de la durée de la convention spécifique pour tenir compte du démarrage tardif du projet ;
- L'adaptation de la composition de la SMCL pour tenir compte de la dissociation du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation en un Ministère de l'Intérieur et Sécurité et un Ministère de la Décentralisation et Aménagement du Territoire en retenant comme membres un délégué de chacun des deux ministères en raison des grandes zones de collaboration entre eux au regard des prescrits de l'Ordonnance fixant les attributions des ministères ;
- Le renforcement de l'appropriation du projet par l'ensemble des membres de la SMCL par la participation de chaque délégué du Pouvoir central à la SMCL à l'identification des besoins dans au moins une des cinq provinces
- La création d'un poste d'Assistant chauffeur ainsi que d'un poste budgétaire relatif à l'acquisition d'un véhicule pour l'Unité de Gestion du Projet
- Le réaménagement du calendrier d'exécution et du budget du projet.

Au mois de novembre 2009, des missions d'identification et de priorisation de besoins en équipement et en formation, impliquant l'ensemble des délégués à la SMCL et les assemblées provinciales concernées, ont été réalisées dans les 5 provinces.

Au mois de décembre 2009, les besoins en équipements recueillis ont fait l'objet d'un examen minutieux (évaluations financières et confrontation avec les prévisions d'appui des partenaires internationaux) en vue d'arrêter objectivement la liste des équipements à acquérir ainsi que celle des travaux à réaliser. Des accords sur la liste des équipements, consignés sur procès verbal, ont été ainsi obtenus, au cours du même mois, avec les Assemblées provinciales du Bandundu et du Kasaï Occidental. Les autres provinces s'activent à conformer leurs besoins aux contraintes de la convention spécifique.

Les missions d'identification des besoins en équipements ont permis au projet de se rendre compte que bon nombre de formations prévues dans le DTF ont déjà été assurées par les soins des autres partenaires au développement. Ainsi, le mandat du Consultant chargé de la formation doit être redéfini.

3 BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

3.1 Aperçu des activités

Résultats	Activités prévues	Activités réalisées
1: Cinq Assemblées provinciales munies d'équipement informatique, bureautique et système de transport mis à niveau après analyse,	1.1 Identification et priorisation des besoins	(i) de septembre à octobre 2009 : activités préparatoires au démarrage du projet,
		(ii) le 21 octobre 2009 : SMCL de démarrage du projet
		(iii) novembre 2009 : missions d'identification des besoins en équipements couplées avec la collecte d'informations sur les formations et
		(iv) évaluations financières des besoins exprimés et confrontation avec les prévisions d'appui des partenaires internationaux.
2: Députés provinciaux et personnel administratif, politique et d'appoint formés.	2.1 Recrutement consultant international. Identification et priorisation des besoins en formation	Missions de collecte de données sur les formations en vue de la préparation des termes de référence

Pour l'année 2009, le projet n'a fonctionné que du 1er septembre (date d'entrée en fonction du coordinateur) au 31 décembre. Ce fonctionnement a connu quatre grandes étapes se présentant comme suit : (i) de septembre à octobre 2009 : activités préparatoires au démarrage du projet, (ii) le 21 octobre 2009 : SMCL de démarrage du projet (iii) novembre 2009 : missions d'identification des besoins en équipements couplées avec la collecte d'informations sur les formations et (iv) évaluations financières des besoins exprimés et confrontation avec les prévisions d'appui des partenaires internationaux.

Les activités préparatoires ont porté sur (i) l'analyse de la documentation du projet afin de s'assurer du maintien de la pertinence des dispositifs y contenus, (ii) la mise en place des mécanismes de concertations avec les autorités politiques concernées, les partenaires institutionnels du projet, les responsables des autres projets CTB ayant des synergies avec le projet ainsi que la coordination nationale Portfolio Gouvernance y compris la mise en œuvre des premières concertations requises et (iii) la préparation du démarrage effectif de l'intervention suivant les résultats de l'analyse documentaire et des concertations.

C'est ainsi qu'à l'issue de la formation initiale du Coordinateur, plusieurs documents ont été analysés (convention spécifique et DTF, textes juridiques relatifs aux provinces, rapport de formulation du projet, contenu et conditions d'élaboration d'un plan de formation, spécifications

techniques des équipements prévus dans le DTF, modèles de ROI SMCL) et plusieurs contacts opérées (Cabinet et Secrétariat Général du Ministère de la Décentralisation, Présidents des Assemblées provinciales appuyées, délégués des Assemblées provinciales à la SMCL du projet, experts PNUD programme Gouvernance, Coopération au Développement de l'Ambassade de Belgique en RDC, Expert CTB plan, Représentant Résident CTB, MAF Gouvernance et PAIDECO, SPO CTB et logisticiens PAIDECO Kindu, Kisangani et Kananga).

En conséquence, la première réunion de la SMCL tenue le 21 octobre 2009 a conduit à réaménager le projet prévu au DTF notamment par : (i) la prorogation de la durée de la convention spécifique pour tenir compte du démarrage tardif du projet ; (ii) l'adaptation de la composition de la SMCL pour tenir compte de la dissociation du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation en un Ministère de l'Intérieur et Sécurité et un Ministère de la Décentralisation et Aménagement du Territoire en retenant comme membres un délégué de chacun des deux ministères en raison des grandes zones de collaboration entre eux au regard des prescrits de l'Ordonnance fixant les attributions des ministères ; (iii) le renforcement de l'appropriation du projet par l'ensemble des membres de la SMCL par la participation de chaque délégué du Pouvoir central à la SMCL à l'identification des besoins dans au moins une des cinq provinces ; (iv) la création d'un poste d'Assistant chauffeur ainsi que d'un poste budgétaire relatif à l'acquisition d'un véhicule pour l'Unité de Gestion du Projet ; (v) Le réaménagement du budget du projet.

Les activités préparatoires sont des activités complémentaires à celles des interventions et sont légitimées par la définition de fonction du Coordinateur du Projet.

Au mois de novembre 2009, des missions d'identification et de priorisation de besoins en équipement ainsi que la collecte de données sur les formations, impliquant l'ensemble des délégués à la SMCL et les assemblées provinciales concernées, ont été réalisées dans les 5 provinces. Dans les différentes provinces concernées, les délégations mixtes UGP et SMCL ont tenues des nombreuses concertations dont le tableau ci-dessous présente un aperçu :

Province	Concertations
Orientale	30/10/2009 séance de travail avec le Président de l'Assemblée Provinciale de la Province Orientale, 30/10/2009 séance de Travail avec le Rapporteur de l'Assemblée Provinciale de la Province Orientale, 31/10/2009 séance de Travail avec le Rapporteur de l'Assemblée Provinciale de la Province Orientale, le délégué de l'Assemblée à la SMCL, 2 membres du personnel politique et le Directeur par intérim de l'Administration de l'Assemblée Provinciale,
Kasaï Occidental	11/11/2009 séance de Travail avec le Rapporteur de l'Assemblée Provinciale de la Province du Kasaï Occidental, 12/11/2009 séance de Travail avec la MONUC Kananga, 13/11/2009 séance de Travail avec la FAO Kananga, avec la FEC Kananga, avec un notable de la Province du Kasaï Occidental, avec le FNUAP Kananga, 14/11/2009 séance de Travail avec le Rapporteur et le Rapporteur adjoint de l'Assemblée Provinciale de la Province du Kasaï Occidental.
Bas-Congo	16/11/2009 séance de Travail avec une délégation de l'Assemblée Provinciale de la Province du Bas-Congo conduite par le Président du Bureau, 17/11/2009 séance de Travail avec la FEC Matadi, 17/11/2009 séance de Travail avec le Ministre provincial du Budget

Bandundu	19/11/2009 séance de Travail avec le Vice-président et le Rapporteur de l'Assemblée Provinciale de la Province du Bandundu, avec l'USAID Bandundu, 20/11/2009 séance de Travail avec la MONUC Bandundu, avec le personnel administratif et politique de l'Assemblée provinciale du Bandundu
Maniema	25/11/2009 séance de Travail avec une délégation de l'Assemblée provinciale conduite par le Vice-président du Bureau, 26/11/2009 séance de Travail avec le Gouverneur de Province, la GTZ Kindu, avec la FEC Maniema, avec le personnel politique de l'Assemblée Provinciale du Maniema, avec le personnel administratif de l'Assemblée provinciale du Maniema, avec le FNUAP Kindu, avec l'USAID Kindu, 27/11/2009 séance de Travail avec la confédération des ONG de la province du Maniema, avec le PNUD Kindu, 28/11/2009 séance de Travail avec une délégation de la société civile du Maniema, 30/11/2009 séance de Travail avec un échantillon d'opérateurs économiques, 01/12/2009/ séance de travail avec PAIDECO Kindu

Au mois de décembre 2009, les besoins en équipements recueillis ont fait l'objet d'un examen minutieux (évaluations financières et confrontation avec les prévisions d'appui des partenaires internationaux) en vue d'arrêter objectivement la liste des équipements à acquérir ainsi que celle des travaux à réaliser. Des accords sur la liste des équipements, consignés sur procès verbal, ont été ainsi obtenus, au cours du même mois, avec les Assemblées provinciales du Bandundu (21 et 28/12/2009) et du Kasaï Occidental (22/12/2009). Les autres provinces s'activaient à conformer leurs besoins aux contraintes de la convention spécifique pour le début de l'année 2010.

Parallèlement, le projet a sollicité de PAIDECO KIN, la mise à disposition d'un architecte pour une proposition de réaménagements des locaux attribués par le Ministère de la Décentralisation en Novembre 2009.

3.2 Analyse de la planification des activités

Les activités de l'intervention initialement prévues pour s'achever en 2009 sont : (i) l'identification et la priorisation des besoins en équipements ; (ii) la préparation des appels d'offres y afférents ; (iii) le recrutement du consultant externe chargé de la préparation et de la mise en œuvre du plan de formation.

La mise en œuvre de cette première planification a dû s'adapter aux conséquences du démarrage tardif du projet, soit près de deux ans après la date primitivement fixée.

Une revue du projet a été nécessaire pour s'assurer de la pertinence des spécifications du DTF après un temps aussi long. Plus particulièrement, il convenait de vérifier notamment que les besoins en équipements et en formation identifiés deux ans plus tôt se justifiaient de la même manière, que les conventions guidant le projet étaient encore valides et que les partenaires pressentis demeuraient les mêmes.

Malgré ce fait, l'identification des besoins en équipements a pu se réaliser comme prévu dans le trimestre pour les deux Assemblées provinciales qui ont été en mesure d'adapter rapidement leurs besoins aux contraintes de l'intervention.

Les missions de collecte de données sur les formations ont permis au projet de se rendre compte que nombre de formations prévues au DTF étaient déjà assurées par d'autres partenaires au développement. Cette situation a, de facto, transformé la mission du consultant qui devra proposer un plan de formation en fonction, non de besoins initiaux exprimés par les Assemblées Provinciales au moment de la formulation du projet, mais plutôt de l'évaluation des formations déjà administrées. Le fait que certaines Assemblées provinciales ne disposaient pas de l'exhaustivité des formations reçues a contraint le projet à rechercher cette information à son retour dans la capitale.

Les termes de référence du consultant externe chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de formation n'étant plus ceux renseignés dans le DTF, le recrutement de l'expert ne s'est plus déroulé en 2009. Ce recrutement a cependant été préparé par les missions de collecte de données sur les formations réalisées à travers l'ensemble des cinq provinces concernées par les interventions du projet qui constituent ainsi un début de mise en œuvre dudit recrutement.

4 BILAN DES FINANCES

4.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier

La situation des prévisions et des réalisations des dépenses pour l'année 2009 se présente comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

RDC0708612	X1000	X1000
	PREVISIONS	REALISATIONS
A Doter les provinces de Maniema, Kasaï occidental, Province oriental, Bas-Congo et Bandundu en moyens matériels et logistiques. Assurer le renforcement des capacités des députés provinciaux ainsi que du personnel administratif, politique et d'appoint	0,00	06,19
01 Cinq assemblées provinciales équipées en matériel informatique et bureautique et remise à niveau du système de transport	0,00	03,36
01 Equipement et matériel	0,00	0,00
02 Missions de suivi	0,00	03,36
02 Formation des députés provinciaux et du personnel administratif, politique et d'appoint	0,00	02,83
01 Formation députés - 3 modules	0,00	0,00
02 Formation personnel administratif, politique et d'appoint - 3 modules	0,00	0,00
03 Missions de suivi	0,00	02,83
X Réserve budgétaire	0,00	0,00
01 Réserve budgétaire	0,00	0,00
01 Réserve budgétaire REGIE	0,00	0,00
Z Moyens généraux	39,11	12,92
01 Frais de personnel	13,86	08,27
01 Coordinateur national	06,71	08,27
02 Staff administratif et logistique du projet/un(e) comptable	03,15	0,00
05 Chauffeur	0,00	0,00
03 Ressources financières et procurement (PFMT)	4,00	0,00
02 Investissements	3,50	0,81
01 Equipement informatique	3,50	0,81
02 Véhicule	0,00	0,00
03 Frais de fonctionnement	11,75	0,56
01 Fournitures de bureau	01,30	0,00
02 Télécommunication	01,75	0,16
03 Réhabilitation/loyer bureau	05,00	0,00
04 Missions	03,20	0,01
05 Fonctionnement véhicule	00,00	0,00
06 Autres entretiens et réparations	00,00	0,00
07 Autres frais de fonctionnement	00,50	0,39
04 Audit et Suivi et Evaluation	10,00	03,28
01 Frais de suivi et évaluation finale	00,00	0,00
02 Audit financier	00,00	0,00
03 SMCL	10,00	03,28
Total général	39,11	19,11

4.2 Analyse du planning financier

Au cours de l'année 2009, le Projet d'Appui au Système législatif a connu une révision budgétaire décidée par la SMCL d'ouverture du 21 octobre 2009. Cette situation a fait que les dépenses se sont exécutées en fonction du budget révisé cependant que les prévisions ont été arrêtées suivant le Budget non révisé.

De manière globale, les réalisations représentent près de 49 % des prévisions.

Cette situation s'explique principalement par le fait que le projet n'a pas exécuté les dépenses liées à la réhabilitation des locaux. Le chef de projet a travaillé dans les bureaux de la Représentation et a bénéficié du fait de la proximité de ses services, notamment de la comptabilité.

Plus en détail, les prévisions n'ont été que partiellement exécutées pour les raisons suivantes :

- Au niveau des frais du personnel par le non recrutement du comptable et par le non paiement des sommes prévues pour le PFMT
- Au niveau des investissements par la non acquisition des équipements informatiques pour non occupation des locaux du projet ;
- Au niveau des frais de fonctionnement par la non exécution des frais de fonctionnement liés aux locaux du projet et au personnel non recruté ;
- Au niveau de l'audit, suivi et évaluation, par une exécution, pour la SMCL d'ouverture de dépenses moins importantes que celles prévues.

5 SUIVI DES INDICATEURS

5.1 Objectif spécifique

Le calendrier initial n'ayant prévu aucune activité sur les groupes cibles, les indicateurs de l'objectif spécifique n'ont pu être mesurés.

5.2 Résultats

Les indicateurs relatifs à l'identification et à la priorisation des besoins des Assemblées provinciales se présentent comme suit :

- **Province du Maniema** : réunion le 25 novembre avec le bureau de l'AP et le 26 novembre avec le personnel politique d'abord et le personnel administratif ensuite avec la liste des besoins en formation et en équipement transmises par la lettre du Rapporteur de l'Assemblée provinciale ;
- **Province du Kasaï Occidental** : PV n° 01/195/ASYL-AP/2009 du 14 novembre 2009 pour 2 réunions, le 11 et le 14 novembre 2009 et PV n°02/195/ASYL-AP/2009 pour une réunion le 22 décembre à Kinshasa.

- **Province Orientale** : PV n° 01 et 02/180/ASYL-AP/2009 du 30 octobre 2009 et 03/180/ASYL-AP/2009 du 31 octobre 2009 ainsi que la lettre
- **Province du Bandundu** : PV n° 01, 02 et 03/202/ASYL-AP/2009 respectivement des 19 novembre 2009 à Bandundu,
- **Province du Bas-Congo** : compte rendu de la séance de travail du 16 novembre 2009 et état de besoin du 18 novembre 2009.

On a vu que le recrutement du consultant international dans les conditions prévues au DTF ne se justifiait plus et qu'il fallait procéder autrement. L'activité ayant été transformée, le calendrier initial n'était plus pertinent. Les besoins de redéfinition de la mission du consultant ont fait que le recrutement de celui-ci ne s'est pas réalisé en 2009

6 APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

6.1 Efficience

Sur le plan de l'efficience, il doit être signalé que l'identification et la priorisation des besoins en équipements a été obtenue avec les moyens prévus, à savoir des concertations entre l'Unité de Gestion du Projet d'Appui au Système législatif, volet Assemblées provinciales avec les Assemblées provinciales concernées.

Il y a lieu de relever que la transformation de la mission du consultant externe chargé de la formation ainsi que l'évolution des besoins en équipements du fait de la fourniture de certains d'entre eux par d'autres partenaires internationaux de la RDC a nécessité la réalisation de travaux supplémentaires qui ont allongé la durée des travaux initialement prévus.

En conclusion, il convient de retenir qu'au 31 décembre 2009, le projet est efficient.

6.2 Efficacité

Non applicable à ce stade du Projet.

6.3 Durabilité

Non applicable à ce stade du Projet.

7 MESURES ET RECOMMANDATIONS

7.1 Synthèse des critères d'appréciation

Les activités menées jusqu'à ce jour, à savoir, la consultation des bénéficiaires et l'évaluation des besoins ont pour finalité essentielle de s'assurer de la bonne affectation des fonds publics. Il s'agit, en effet, d'éviter des duplications avec les interventions tierces dans le secteur. Cette démarche requiert une grande attention et beaucoup d'écoute mais est la seule pertinente. Elle vaut tant pour l'aspect de la fourniture des équipements que pour la formation.

L'examen des critères relatifs à l'efficacité et à la durabilité a été renvoyé à des échéances ultérieures, la planification de 2009 n'ayant prévu aucune activité produisant des résultats sur les groupes cibles

7.2 Recommandations

Au regard du contenu du présent rapport annuel, il se dégage les recommandations suivantes :

- Le cadre logique du projet devrait être revu principalement en vue d'intégrer la transformation de la mission du consultant chargé de la formation qui devra proposer le plan de formation à partir de l'évaluation des formations antérieures ou en cours ;
- La planification des activités devrait prendre en compte le redéploiement consécutif à la mutation de certaines activités

8 NOUVEAU PLANNING (ANNEE 2010)

8.1 Planning des activités de l'année 2010

En 2010, le projet d'appui au système législatif en RDC/ volet Assemblées provinciales va débuter les interventions au profit des groupes cibles et se propose d'installer convenablement l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

En ce qui concerne la fourniture de l'équipement et du matériel aux Assemblées provinciales, l'exécution d'un premier lot d'appels d'offres va s'opérer au cours des mois de mars à septembre 2010 suivant que les différents marchés relèveront ou non de la compétence de la direction du projet et celle d'un deuxième lot, financé par 70 % du solde de fonds disponibles, se réalisera à partir de novembre 2010.

Le consultant externe en formation préparera le plan de formation à partir d'avril 2010 pour un appel d'offres lancé en mars de la même année. Cette préparation du plan de formation sera suivie par la première formation du personnel des Assemblées provinciales prévue pour débuter au mois de mai 2010 pendant que les députés provinciaux se trouveront en vacances parlementaires dans leurs fiefs électoraux.

Le premier séminaire des députés provinciaux aura ainsi lieu de juillet à août 2010 après retour de ceux-ci des vacances parlementaires et ouverture de la session parlementaire ordinaire de juin 2010.

Une deuxième formation du personnel des Assemblées provinciales est prévue pour les mois de novembre et décembre 2010. Le deuxième séminaire des députés provinciaux a été renvoyé à février mars 2011 pour permettre à ceux-ci de disposer d'un temps de mise en œuvre des acquis du premier séminaire.

Au regard des contraintes du calendrier des sessions parlementaires, un tel séminaire aurait du se tenir de septembre à octobre 2010 soit à une période trop rapprochée de celle du premier séminaire.

Il faut noter que la planification des formations est indicative et dépend de plusieurs décisions extérieures au projet, et notamment, de la décision qui sera prise à l'examen du rapport du consultant externe.

L'année 2010 verra le personnel de l'UGP au complet avec le recrutement du chauffeur en février 2010 et celui du comptable spécifique au projet au mois de juin 2010. De janvier à juin 2010, le projet va bénéficier des services à temps partiel d'un comptable de la Représentation CTB (janvier et février 2010) et d'un comptable de l'Unité d'Appui aux PAIDECO, « UNAP » en sigle (mars à juin 2010).

Les locaux attribués à l'UGP par le Ministère de la Décentralisation et Aménagement du Territoire seront occupés et équipés au mois de juin 2010, après leur réfection.

8.2 Planning financier de l'année 2010

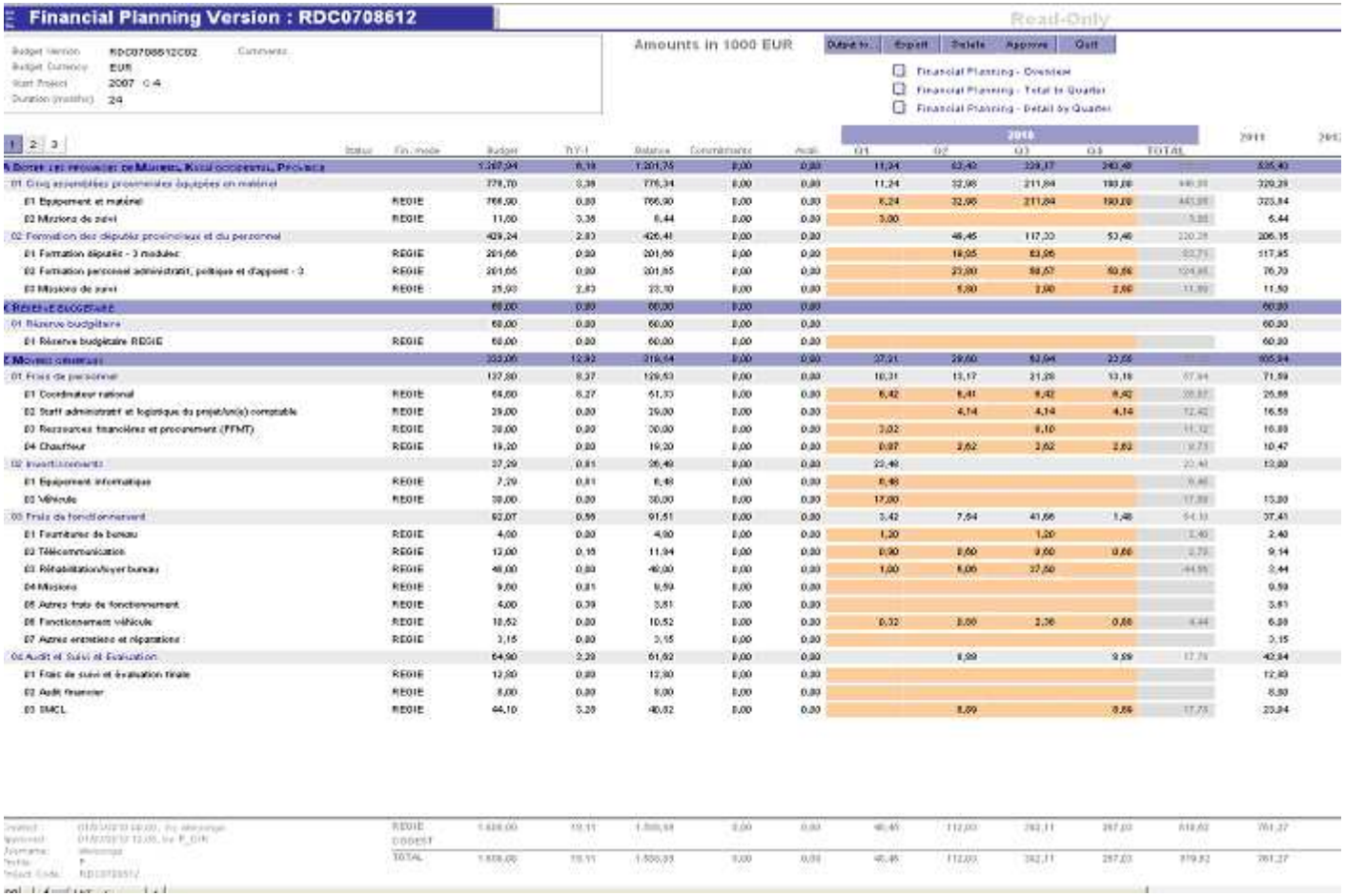

Pour 2010, le total des dépenses prévues est de 819,62 milliers d'euros reparti en 666,32 milliers d'euros (soit 81,30%) en dépenses d'intervention et 153,30 milliers d'euros (soit 18,70%) en dépenses de moyens généraux. Parmi les dépenses d'intervention, les dépenses d'équipements (soit 446,06 milliers d'euros) représentent 66,94% du total des dépenses tandis que celles de formation (soit 220,26 milliers d'euros) 33,06% du même total

Les dépenses totales prévues pour 2011 sont de 761,27 milliers d'euros représentent 92,88% de celles de 2010.

9 CONCLUSIONS

Le démarrage tardif du Projet positionne l'intervention belge en termes de couronnement dans le secteur. En effet, si son approche est de prendre en compte de tout ce qui a été exécuté auprès des bénéficiaires cibles, le Projet permettra de réaliser un impact amplifié et durable. Telle est la démarche adoptée par le Projet.

Les activités prévues au trimestre Q4_2009 du Projet d'Appui au Système Législatif en RDC/Volet Assemblées Provinciales ont toutes bien démarrées et correctement réalisées à l'exception du recrutement du consultant externe chargé de la formation. Ce décalage est imputable au changement notable survenu par rapport à la mission initiale de celui-ci. La prochaine réunion de SMCL validera les termes de références.

10 ANNEXES

10.1 Tracking Gantt view / Activités

PLANIFICATION ANNUELLE DES ACTIVITES – Mise à jour Q1 2010
A actualiser en Q1 2010 : 20 janvier 2010 / Q2 2010 : 20 avril / Q3 2010 : 20 juillet / Q4 2010 : 20 octobre)
Projet : Appui au Système Législatif en RDC/Volet Assemblées Provinciales – RDC0708612

R1 : Cinq Assemblées provinciales munies d'équipement informatique et bureautique et système de transport mis à niveau après analyse

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
A.1.1 : Identification et priorisation des besoins	Liste des besoins en matériel et équipements à acquérir ajustée au montant des fonds disponibles pour les 3 provinces restantes														
	Identification besoins à satisfaire dans le cadre du deuxième lot d'appels d'offres														
A.1.2 : Préparation appels d'offres	Premier lot d'appels d'offres en matériel et équipements préparé pour les 5provinces														
	Deuxième lot d'appels d'offres en matériel et équipements préparé pour les 5provinces														
A.1.3 : Exécuter les appels d'offres et livraison/installation dans les cinq provinces	Premier lot d'appels d'offres en matériel et équipements exécuté pour les 5provinces														
	Deuxième lot d'appels d'offres en matériel et équipements exécuté pour les 5provinces														

R2 : Les députés provinciaux et le personnel administratif, politique et d'appoint formés

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
A.2.1 : Recrutement consultant international. Identification et priorisation des besoins en formation	Recrutement Consultant International														
	Identification et priorisation des besoins en formation														
A.2.2 : Formation des députés provinciaux (Module 1)															
A.2.3 : Formation du personnel administratif, politique et d'appoint (Module 2)															
A.2.4 : Formation des députés provinciaux (Module 3)															
A.2.5 Formation du															

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
personnel administratif, politique et d'appoint (Module 4):															
A.2.6 : Formation des députés provinciaux (Module 5)															
A.2.7 : Formation du personnel administratif, politique et d'appoint (Module 6)															
A.2.8 : Evaluation de la formation															

Z. activités générales de gestion

Personnel

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
Recrutement (en phase de démarrage ou en cas de démission)	Coordinateur														
	Comptable														
	Chauffeur														
Formation du personnel du projet	Coordinateur														
	Comptable														
	Chauffeur														

Investissement

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	R Remarques - difficultés points d'attention
Véhicules	Acquisition														
Construction	Élaboration cahier de charges														
	Appel d'offres														
	Réception des travaux														
Equipement IT	Acquisition														
Fourniture et équipement de bureau	Élaboration cahier de charges														
	Appel d'offres														
	Réception des fournitures et équipement														

Qualité (Suivi évaluation)

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
Bacstopping	Activité non prévue dans l'année														
Evaluation à mi parcours	Activité non prévue dans l'année														
Evaluation Finale	Activité non prévue dans l'année														
Audit	Activité non prévue dans l'année														

10.2Cadre logique année 2009

Objectif Spécifique	Indicateurs	Sources de vérification	De l'objectif spécifique à l'objectif global
– Doter les provinces de Maniema, Kasaï occidental, Province orientale, Bas-Congo et Bandundu en moyens matériels et logistiques – Assurer le renforcement des capacités des députés provinciaux ainsi que du personnel administratif, politique et d'appoint	Disponibilité et bon fonctionnement des moyens matériels et logistiques Députés provinciaux plus aptes à jouer leur rôle législatif et de suivi et contrôle de l'exécutif Personnel administratif et politique mieux préparé à assumer ses responsabilités et accomplir ses tâches	Enquête auprès des utilisateurs et vérification interne du projet	– Appropriation par le Assemblées provinciales du programme de formation – Participation active et facilitation des services des administrations publiques bénéficiaires
Résultats	Activités	Indicateurs	Sources de vérification
1: Cinq Assemblées provinciales munies d'équipement informatique, bureautique et système de transport mis à niveau après analyse,	1.1 Identification et priorisation des besoins	– Nombre de réunion avec les Assemblées provinciales – Décisions prises par ces réunions	PV des réunions
2: Députés provinciaux et personnel administratif, politique et d'appoint formés.	2.1 Recrutement consultant international. Identification et priorisation des besoins en formation	– Consultant recruté, – Réunions avec les Assemblées provinciales et autres bailleurs de fonds appuyant les Assemblées, – Programme déterminé et modules préparés	– PV des réunions – Programme et modules

10.3 Aperçu des marchés publics

Numéro du marché	Intitulé du marché	Brève description du marché	Type du marché	Devise	Montant (estimé / réalisé)	Montant euros (estimé / réalisé)	Mode d'exécution	Code(s) Budgétaire(s)	Fournisseur(s)	Mode de passation	Etat d'avancement	Remarques	Date(s) / période(s) Préparation Cahier de charges	Date(s) / période(s) Publication	Date(s) / Période(s) d'Attribution	Date(s) / Période(s) d'Exécution	Date(s) / Période(s) Paiement
	Recrutement consultant externe en formation	Consultant externe chargé de l'élaboration et du suivi de l'exécution du plan de communication.	Services	€	100 000	€ 100 000	régie	A0201		PNAP	Termes de référence élaborés		Mars 2010	Mars 2010	Avril 2010	Mai à juin 2010	Facturations mensuelles
	Acquisition Véhicules pour 2 AP	2 Minibus 26 places	Biens	€	101 251	€ 101 251	régie	A0101		PNAP ou contrat cadre	Biens à Acquérir identifiés		Mars 2010	Mars 2010	Avril 2010	Août 2010	Septembre 2010
	Acquisition Motos pour AP Maniema	20 motos, 40 casques, 20 chaines antivol et 20 kits entretien	Biens	€	63 660	€ 63 660	régie	A0101		PNAP ou contrat cadre	Biens à Acquérir identifiés		Mars 2010	Mars 2010	Avril 2010	Août 2010	Septembre 2010
	Acquisition matériel informatique et de bureau pour 3 AP (Maniema, Bas Congo et Bandundu)	Ordinateurs, imprimantes, photocopieuses et caméras	Biens	$	83 508	€ 61 858	régie	A0101		PNSP	Biens à Acquérir identifiés		Mars 2010	Mars 2010	Avril 2010	Mai 2010	Juin 2010
	Réhabilitation locaux du projet	Travaux de maçonnerie, d'huisserie, de revêtement, d'installations, de plomberie et d'étanchéité	Travaux	$	41 255	€ 30 559	régie	Z0303		PNSP	Devis confidentiel et ébauche de CSC		Mars 2010	Mars 2010	Avril 2010	Juin 2010	Juillet 2010
	Fabrication mobilier de bureau pour AP Bas-Congo	Le mobilier doit encore être décrit par les experts menuisiers	Biens	$	52 485	€ 38 878	régie	A0101		PNSP	Biens à Acquérir identifiés		Avril 2010	Avril 2010	Mai 2010	Mai à août 2010	Facturations mensuelles
	Fabrication mobilier de bureau pour AP Bandundu	Le mobilier doit encore être décrit par les experts menuisiers	Biens	$	52 485	€ 38 878	régie	A0101		PNSP	Biens à Acquérir identifiés		Avril 2010	Avril 2010	Mai 2010	Mai à août 2010	Facturations mensuelles
	Acquisition mobilier de bureau pour AP Kasaï Occidental	Le mobilier doit encore être décrit par les experts menuisiers	Biens	$	52 485	€ 38 878	régie	A0101		PNSP	Biens à Acquérir identifiés		Mars 2010	Mars 2010	Avril 2010	Mai 2010	Juin 2010
	Fabrication mobilier de bureau pour AP Maniema	Le mobilier doit encore être décrit par les experts menuisiers	Biens	$	52 485	€ 38 878	régie	A0101		PNSP	Biens à Acquérir identifiés		Avril 2010	Avril 2010	Mai 2010	Mai à août 2010	Facturations mensuelles
	Acquisition deuxième lot des équipements des 5 AP	Equipements en cours de définition	Biens	$	321 300	€ 238 000	régie	A0101		à définir	Biens à Acquérir à identifier		Août 2010	Août 2010	Août 2010	Novembre 2010	Novembre à décembre 2010